



VIEILLIR EN CONFIANCE :

le Plan d'action de l'Ontario
pour les personnes âgées

NOVEMBRE 2017

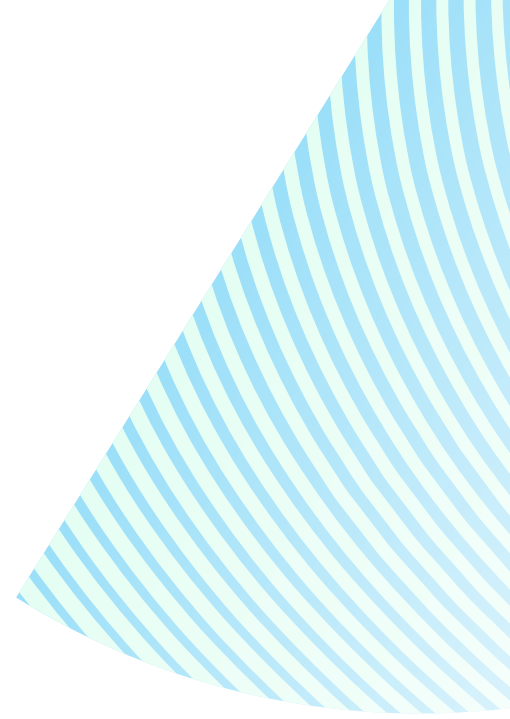


TABLE DES MATIÈRES

- 2** Message de la première ministre
- 4** Message de la ministre des Affaires des personnes âgées
- 6** Message du ministre de la Santé et des Soins de longue durée
- 8** Possibilités et besoins divers, personnes âgées plus fortes
- 12** Vieillir en confiance : principes directeurs
- 13** Le plan
- 14** Soutenir les personnes âgées à toutes les étapes
- 18** Soutenir les personnes âgées vivant de façon autonome dans la collectivité
- 22** Personnes âgées ayant besoin d'un soutien accru à la maison et dans leurs collectivités
- 28** Personnes âgées ayant besoin d'un soutien intensif
- 33** Atteindre la vision

MESSAGE DE LA PREMIÈRE MINISTRE

Ma mère a 89 ans et mon père en a 91. Ils sont déterminés à demeurer dans leur maison et à continuer de s'occuper d'eux-mêmes aussi longtemps que possible, mais ce n'est pas facile. Mes sœurs et moi en parlons avec eux très souvent. À mesure que le temps passe, ils ont besoin de plus en plus de soutien. Et ils ont besoin de différents types de soutien — celui de la famille et de la collectivité, à la maison de même que dans notre système de soins de santé.

L'Ontario vieillit plus rapidement que jamais auparavant, et le nombre de personnes plus âgées en Ontario dépasse maintenant le nombre de jeunes pour la première fois de notre histoire. Partout en Ontario, plus de deux millions de personnes âgées et

leurs familles essaient de traverser cette prochaine étape de la vie du mieux qu'elles peuvent. Notre défi commun est de trouver ce qui fonctionne le mieux, ce qui s'en vient et ce que signifie réellement vieillir en confiance, dans le respect et la dignité.

C'est la raison pour laquelle l'Ontario a besoin du Plan d'action pour les personnes âgées.

Les personnes âgées ont littéralement bâti notre province. Tous les jours, à mesure que nous travaillons à mettre en œuvre notre plan visant un Ontario plus équitable et meilleur, nous nous appuyons sur les bases jetées pendant des décennies de réalisations, de sacrifices et de travail acharné.

J'estime que les personnes âgées méritent les meilleurs soins et soutiens que nous pouvons leur offrir. C'est pourquoi, avec cette nouvelle stratégie, nous avons pour objectif de veiller à ce que toutes les personnes âgées puissent continuer de vivre leur vie pleinement, au sein d'une collectivité saine et dynamique. Par une série de mesures lancées pour mieux soutenir les adultes vieillissants, notamment en renforçant la participation communautaire, les programmes et le soutien du système de santé, je suis convaincue que nous pouvons atteindre notre objectif.

Nos efforts visant à mieux soutenir les personnes âgées font partie de notre travail continu pour bâtir une société plus équitable. Nous voulons que chaque personne en Ontario bénéficie des innombrables possibilités offertes par notre province, quel que soit son âge.

Pour les personnes âgées, leurs familles et leurs amis, cette vision de l'équité signifie que tous et toutes auront le choix de demeurer en bonne santé et autonomes au sein de leurs collectivités, et en ce qui concerne les types de services et de soins offerts par la province. Cela signifie que nous, en tant que société, leur demanderons des conseils et respecterons leur sagesse. Cela signifie que nous, qui actuellement aidons nos parents, nos grands-parents, nos tantes et nos oncles, nos frères et sœurs, nos amis et nos voisins qui



vieillissent, nous sentirons soutenus, et nous saurons que, lorsque notre tour sera venu, nous recevrons aussi les soins et le soutien dont nous avons besoin.

Nos aînés nous ont élevés, ils nous ont enseigné et ont fait de leur mieux pour notre province. En retour, nous ferons de notre mieux pour nous assurer que l'Ontario continue d'être le meilleur endroit où vivre pour tout le monde, à tout âge.

KATHLEEN WYNNE

Première ministre de l'Ontario

MESSAGE DE LA MINISTRE DES AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES

J'ai le plaisir de me joindre à la première ministre Kathleen Wynne pour rendre public *Vieillir en confiance : le Plan d'action de l'Ontario pour les personnes âgées*, qui présente le plan qu'a adopté notre gouvernement pour aider les personnes âgées de l'Ontario à demeurer autonomes, en bonne santé et en contact avec les autres à toutes les étapes de leur vie.

Notre gouvernement s'appuie tous les jours sur les bases que les personnes âgées ont jetées pendant des décennies de réalisations. Nous saluons et respectons les contributions que ces personnes ont faites, et continuent de faire, pour que la province soit forte, diversifiée et inclusive. C'est notre objectif d'aider toutes les personnes âgées à bien vieillir de façon autonome,

à tirer parti des possibilités qui se présentent alors qu'elles avancent en âge et à être appuyées quand surviennent des difficultés.

Notre gouvernement est résolu à aider toutes les personnes âgées en Ontario à vivre leur vie au meilleur de leurs possibilités.

Plus tôt cette année, la première ministre Wynne a écrit une page d'histoire en créant le tout premier ministère des Affaires des personnes âgées, que j'ai le privilège de diriger. À titre de ministre des Affaires des personnes âgées, j'ai voyagé dans toute la province pour écouter les personnes âgées directement et j'en ai retiré une profonde admiration de leur optimisme, de leur résilience et de leurs expériences. J'en ai aussi

obtenue une meilleure compréhension des défis auxquels les personnes âgées font face en Ontario. Nous nous sommes également engagés à travailler avec les intervenants, les partenaires communautaires et les membres du public pour veiller à ce que les personnes âgées d'origines, d'identités et d'expériences vécues diversifiées — notamment les peuples autochtones, les personnes handicapées, la communauté LGBTQ2S, les femmes et les membres de populations ethnicisées — bénéficient équitablement du soutien gouvernemental. Ensemble, nous travaillons à créer de l'équité et des possibilités pour les personnes âgées, à veiller à ce que toutes les personnes âgées en Ontario — nos parents, nos grands-parents, nos tantes et nos oncles, nos frères et nos sœurs, nos amis et nos voisins — puissent bénéficier d'une vaste gamme de programmes et de services qui leur sont destinés.

Vieillir en confiance présente notre plan pour continuer d'aller de l'avant, tout en misant sur le progrès considérable que nous avons déjà fait. Il s'agit d'une carte de route, non d'une destination. Cette stratégie représente une approche



coordonnée, conçue pour répondre aux besoins de notre population plus âgée diversifiée et vieillissante.

Notre objectif est de nous assurer qu'actuellement, les personnes âgées peuvent vieillir dans le respect et la dignité, tout en demeurant en bonne santé, autonomes et aussi actives qu'elles le désirent — et il en va de même pour nous toutes et tous dont ce sera le tour un jour.

DIPIKA DAMERLA
Ministre des Affaires
des personnes âgées

MESSAGE DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

Après toute une vie de travail acharné et d'efforts pour que l'Ontario devienne la société prospère qu'elle est aujourd'hui, les personnes âgées ontariennes méritent de recevoir de notre part le soutien dont elles ont besoin pour profiter d'une qualité de vie élevée jusqu'à la fin de leurs jours.

Cette responsabilité est à la base de ce que nous sommes en tant qu'Ontariennes et Ontariens. Pour respecter cet engagement, nous devons entre autres nous assurer que chaque personne a accès à des services de santé qui répondent à ses besoins uniques. À titre de ministre de la Santé et des Soins de longue durée, je suis fier du système de santé que nous avons bâti pour soutenir les personnes âgées de l'Ontario. Toutefois, compte tenu des

changements démographiques et de la modernisation de la société, je sais que nous pouvons en faire davantage pour favoriser un vieillissement en bonne santé.

Au cours des dernières décennies, la médecine et les soins de santé ont grandement évolué. Non seulement l'espérance de vie est-elle plus longue, mais aussi nos années de bonne santé peuvent être étirées davantage. Même quand des maladies chroniques se développent, on pourrait et on devrait s'attendre à ce que l'autonomie et la qualité de vie durent beaucoup plus longtemps que pour les générations précédentes. En investissant dans les services et les mesures de soutien qui permettent aux personnes âgées de demeurer autonomes, en bonne santé



et actives, en sécurité et en contact avec les autres, c'est toute la province qui continue de bénéficier des incroyables connaissances, de la compassion et de l'expérience que les aînés peuvent partager.

Les personnes âgées ont contribué à leurs collectivités toute leur vie, et elles peuvent continuer de le faire si des services et des soutiens adéquats sont en place pour elles. Avec *Vieillir en confiance : le Plan d'action de l'Ontario pour les personnes âgées*, l'Ontario peut poursuivre sur la voie de l'équité et de la force, à mesure que notre population vieillit.

DOCTEUR ERIC HOSKINS
**Ministre de la Santé et des
Soins de longue durée**

POSSIBILITÉS ET BESOINS DIVERS, PERSONNES ÂGÉES PLUS FORTES

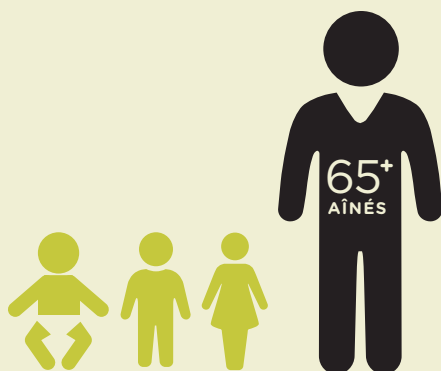
Jusqu'à tout récemment, l'expression « personnes âgées » était généralement utilisée pour décrire quiconque étant âgé de 65 ans et plus, à la retraite et profitant de son âge d'or. Mais la façon dont la société perçoit les personnes âgées — et la façon dont les personnes âgées se perçoivent — change rapidement, en particulier en ce qui concerne les aînés qui vivent plus longtemps et souvent en meilleure santé que jamais auparavant. En somme, de nombreuses personnes âgées ne se voient pas comme telles. Quatre-vingt-sept pour cent des personnes sondées se sentent beaucoup plus jeunes que leur âge réel.

Les gens entrent dans un nouveau chapitre de la vie quand ils vieillissent, saisissant de nouvelles occasions et continuant de contribuer à leur collectivité, à la société et à l'économie. En Ontario, les personnes âgées méritent d'être soutenues et reconnues comme étant la force positive qu'elles ont toujours été — une force véritable de la province.

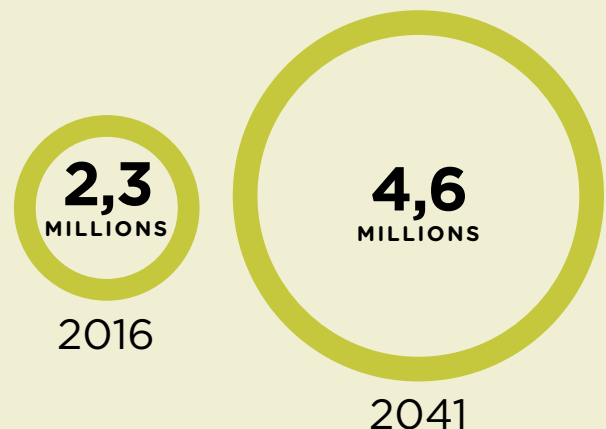
Le vieillissement comporte aussi des défis. Pour demeurer autonomes, de nombreuses personnes âgées auront besoin, avec le temps, de soutien, que celui-ci provienne de la famille ou d'amis, ou de divers programmes et services. La vision de l'Ontario est d'aider les personnes âgées à demeurer autonomes, en bonne santé et actives, en sécurité et en contact avec les autres. *Viellir en confiance* représente le plan qu'a adopté la province pour soutenir les personnes âgées et desservir une population vieillissante.

Le groupe d'âge à la croissance la plus rapide en Ontario

- Les personnes âgées (65 ans et plus) constituent le groupe d'âge dont la croissance est la plus rapide en Ontario. En 2016, 16,4 % de la population de l'Ontario était de 65 ans et plus. D'ici 2041, on prévoit que 25 % de la population de l'Ontario aura 65 ans et plus, et elle doublera presque, passant de 2,3 millions de personnes âgées en 2016 à 4,6 millions.
- La population des personnes âgées de l'Ontario devient de plus en plus diversifiée. Le nombre de personnes âgées (65 ans et plus) issues de minorités visibles en Ontario a augmenté de 44 % entre 2011 et 2016, par rapport à une augmentation de 16 % parmi les personnes âgées de minorités non visibles.
- En ce qui concerne les conditions de logement des Ontariennes et des Ontariens âgés de 65 ans et plus, 93 % vivent dans des logements privés. La plupart (63 %) d'entre eux vivent avec un partenaire ou un conjoint, 23,5 % vivent seuls, 11 % vivent avec un autre membre de la famille et 1,9 % vivent avec quelqu'un qui ne fait pas partie de leur famille.
- Les personnes âgées représentent le groupe démographique d'utilisateurs d'Internet à la croissance la plus rapide (environ 70 % consultent Internet chaque jour).
- En 2013-2014, les pourcentages suivants de personnes âgées (65 ans et plus) en Ontario ont déclaré être aux prises avec les problèmes de santé suivants : 18,4 % de diabète, 7,3 % de maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), 7,4 % d'asthme, 46,8 % d'arthrite, 48,7 % d'hypertension artérielle et 7,2 % de troubles de l'humeur.
- En 2013-2014, 45,8 % des personnes âgées (65 ans et plus) percevaient leur santé comme étant « très bonne » ou « excellente », tandis que 21,9 % percevaient leur santé comme étant « passable » ou « mauvaise ». Soixante-sept pour cent percevaient leur santé mentale comme étant « très bonne » ou « excellente », tandis que 6,5 % percevaient leur santé mentale comme étant « passable » ou « mauvaise ».



Les aînés constituent le groupe d'âge à la croissance la plus rapide en Ontario

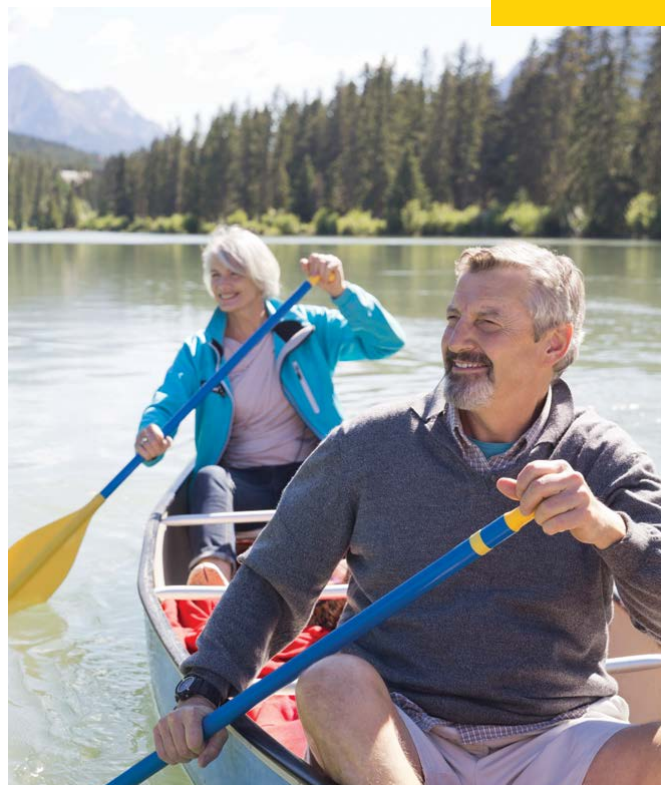


La population âgée de l'Ontario devrait presque doubler d'ici 2041

La province reconnaît que les gens ont des antécédents, des besoins en matière de santé, des études, des finances, un contexte familial et des liens sociaux différents — lesquels ont tous une incidence sur leurs vieux jours. En plus, il va de soi que les gens vieillissent différemment les uns des autres. Un homme de 68 ans souffrant d'une maladie rénale peut avoir besoin d'un soutien accru ou différent que son voisin de 86 ans qui est rempli d'énergie. Indépendamment des circonstances individuelles, toutes les personnes âgées méritent le meilleur de ce que l'Ontario a à offrir, à partir du soutien qui permet de mener une vie autonome dans la collectivité jusqu'aux programmes et aux services qui encouragent l'engagement actif.

Le gouvernement a examiné les données du recensement, les projections démographiques et les études de recherche, en plus de mener un sondage d'opinion publique auprès des personnes âgées en Ontario, pour déterminer la façon de mieux répondre à des besoins changeants. Le gouvernement a entendu les personnes âgées lui faire part des défis du vieillissement et de leurs aspirations — en ce qui concerne leurs vieux jours — ainsi que de leurs préoccupations sur les répercussions des défis du vieillissement sur leurs aspirations.

D'abord et avant tout, les gens veulent vivre de façon autonome le plus longtemps possible. Une nette



majorité de personnes âgées veulent vieillir à la maison ou dans un cadre communautaire, se déplacer de façon autonome et rester en contact étroit avec la famille et les amis. Pourtant, la moitié d'entre elles disent qu'elles s'attendent à avoir besoin d'aide pour y parvenir d'ici cinq à dix ans.

Les personnes âgées veulent demeurer en contact avec les autres et engagées socialement, quel que soit l'endroit où elles vivent. La plupart déclarent avoir un bon réseau d'amis et de proches; toutefois, environ un quart d'entre elles vivent seules et se sentent parfois isolées. Bon nombre de personnes âgées déclarent avoir accès aux services communautaires, mais plus des deux tiers disent que cet accès serait difficile si elles ne pouvaient plus conduire.

Les personnes âgées qui participent à des activités quotidiennes — sociales, communautaires, physiques et intellectuelles — déclarent être heureuses, engagées, confiantes et optimistes. Elles ne sont cependant pas toutes heureuses et à l'aise à l'idée de vieillir.

De nombreuses personnes âgées soulèvent des difficultés précises. Le vieillissement demeure un enjeu. Près des trois quarts des personnes âgées sondées sentent qu'il y a peu de considération pour les aptitudes et la sagesse des aînés, et près de

la moitié disent qu'elles se sentent parfois invisibles. Un peu plus de la moitié déclarent souffrir d'une maladie chronique, d'un handicap ou d'une infirmité, et 74 % sont préoccupées par la perte de mémoire. Plus de la moitié sont préoccupées par la perte de contrôle de leur vie à mesure qu'elles vieillissent, et le tiers ont peur que d'autres profitent d'elles. Par ailleurs, l'usage croissant de la technologie par les personnes âgées et l'aisance de celles-ci à cet égard offrent de nouvelles possibilités de réduire l'isolement, et de créer des liens et un sens de la communauté.

La vision

L'Ontario est un endroit où les personnes âgées se sentent soutenues pour vivre de façon autonome, en bonne santé et activement, en sécurité et en contact avec les autres.

VIEILLIR EN CONFIANCE : PRINCIPES DIRECTEURS

Inclusion

Toutes les personnes âgées méritent d'être engagées et incluses dans leur collectivité. Tout obstacle physique et social à cet engagement devrait être pris en considération.

Choix et autodétermination

Les personnes âgées devraient être aptes à faire des choix et à déterminer ce qui est bon pour elles. Pour ce faire, des mesures pour renforcer leur capacité devraient être prises. Dans des cas où les personnes âgées ont besoin de l'aide d'amis, de la famille et de personnes soignantes, leurs besoins et leurs désirs devraient être traités en priorité.

Diversité

Les besoins des personnes âgées sont affectés par leurs circonstances individuelles, par exemple leur état de santé, leur langue, leur genre, leur capacité, leur identité autochtone, leur ethnicité, leur religion, leur orientation sexuelle ou leur emplacement géographique. Les programmes et les services devraient reconnaître cette diversité, et être accessibles, équitables et culturellement appropriés.

Sécurité et sûreté

Toutes les personnes âgées méritent d'être en sécurité et sûres de ne pas vivre de l'abus physique, psychologique et financier. Les programmes et les mesures de soutien des systèmes de santé et de justice, ainsi que ceux d'ordre social, communautaire et financier, de l'Ontario devraient protéger les adultes âgés vulnérables contre ces préjudices.

LE PLAN

Les personnes âgées ont différents besoins changeants à divers moments dans leur vie. *Vieillir en confiance* mise sur des initiatives fructueuses qui ont été lancées grâce au *Plan d'action de l'Ontario pour les personnes âgées de 2013*. Le présent plan présente de nouveaux programmes et services représentant notre engagement continu de fournir plus de soutien aux personnes âgées de l'Ontario.

Miser sur une base solide

En 2012, la province a demandé au docteur Samir Sinha, directeur de la gériatrie au Système de santé Sinai et au Réseau universitaire de santé à Toronto, d'élaborer une stratégie pour aider les Ontariennes et les Ontariens plus âgés à demeurer en bonne santé et à rester chez eux plus longtemps. Le rapport Sinha qui

en a découlé, intitulé *Vivre bien et plus longtemps*, a offert 169 recommandations dans différents domaines, en plus d'éclairer les étapes suivantes.

En 2013, le *Plan d'action de l'Ontario pour les personnes âgées* a été lancé avec trois objectifs principaux : aider les personnes âgées à être en meilleure santé et à rester à la maison plus longtemps, encourager des collectivités adaptées aux personnes âgées qui renforcent le bien-être et la participation, et aider les personnes âgées à vivre en sécurité, de façon autonome et dans la dignité.

L'Ontario a fait et continue de faire beaucoup de progrès à partir des recommandations et des mesures contenues dans ces deux documents, et ce progrès est détaillé tout au long de *Vieillir en confiance*.

SOUTENIR LES PERSONNES ÂGÉES À TOUTES LES ÉTAPES





Profil

Florence a 75 ans. Elle est l'une des deux millions et plus de personnes âgées qui vivent en Ontario. Elle est veuve et vit en bonne santé, en toute sécurité. Elle est heureuse, occupée avec sa famille et ses amis, en plus d'être active dans son quartier. Elle habite seule et ses trois enfants demeurent à l'extérieur de la ville.*

- ✓ Réduction des factures d'électricité résidentielles de 25 % en moyenne grâce au Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables
- ✓ Introduction du crédit d'impôt de l'Ontario aux personnes âgées pour le transport en commun
- ✓ Défense de l'amélioration du Régime de pensions du Canada
- ✓ Retrait de la franchise du Programme de médicaments de l'Ontario et réduction de la quote-part pour 44 000 personnes âgées à faible revenu
- ✓ Mise en place du vaccin gratuit contre le zona pour les personnes âgées de 65 à 70 ans
- ✓ Promotion des collectivités-amies des aînés grâce au Programme de subventions pour la planification communautaire amie des aînés, qui a fourni 1,5 million de dollars en financement pendant deux ans pour 56 projets dans 85 collectivités partout en Ontario — 18 d'entre elles ayant été désignées villes amies des aînés par l'Organisation mondiale de la Santé
- ✓ Lancement de la Stratégie ontarienne de prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées
- ✓ Publication du *Guide des programmes et services pour les personnes âgées de l'Ontario*, offert dans 16 langues

* Les profils sont des composés développés uniquement à des fins d'illustration.

Toutes les personnes âgées, quels que soient leurs besoins, désirent une qualité de vie élevée — une vie qui optimise leur santé, leur sécurité et leurs liens avec la famille, les amis et la collectivité. Les actions suivantes visent à aider les Ontariennes et Ontariens plus âgés, peu importe l'endroit où ils vivent dans la province, à vieillir bien et en confiance.

Information plus facile à trouver

Un site Web à guichet unique (maintenant accessible à **ontario.ca/VieillirBien**) a été développé pour fournir de l'information, à un seul et même endroit, à propos des services, des programmes et des soutiens gouvernementaux pour les personnes âgées partout dans la province. Les gens peuvent également appeler au numéro **1 888 910-1999** pour se renseigner à ce sujet ou composer simplement le **211**, qui offre de l'information 24 heures par jour dans plus de 150 langues.

Meilleures options de transport communautaire

Les personnes plus âgées ont tendance à vivre une dizaine d'années de plus après leur décision de cesser de conduire. Le gouvernement facilitera la tâche des personnes âgées qui vivent dans des collectivités actuellement non desservies par le transport public afin qu'elles puissent accéder aux services et au soutien dont elles ont besoin. Reconnaissant les difficultés auxquelles ces personnes font face dans les communautés nordiques en particulier, il améliorera également les services fournis dans le Nord de l'Ontario.

Davantage de collectivités-amies des aînés

Le gouvernement élargira le fructueux Programme de subventions pour la planification communautaire amie des aînés en y ajoutant un nouveau volet de mise en œuvre pour rendre les collectivités plus accessibles et inclusives pour les personnes âgées de tout âge et de toute capacité. L'Ontario a déjà présenté plusieurs initiatives pour soutenir la création de 85 collectivités-amies des aînés.

Les collectivités-amies des aînés sont accessibles et inclusives, proposant des programmes et des services interreliés pour aider les gens à vieillir activement et bien. L'Ontario soutient le mouvement mondial des 8 à 80 ans, qui vise à créer des espaces publics sécuritaires où il fait bon être pour toutes les personnes âgées de 8 à 80 ans.

Exemple

Le programme de reconnaissance des collectivités-amies des aînés de Peterborough a reçu 50 000 \$ en tant que bénéficiaire d'une subvention pour la planification communautaire amie des aînés. La ville de Peterborough ainsi que le comté de Peterborough font équipe avec le Peterborough Council on Aging (PCOA) et la Alzheimer Society of Peterborough, Kawartha Lakes, Northumberland et Halliburton pour planifier la création d'un programme de reconnaissance des entreprises dans des collectivités-amies des aînés. Ce programme de reconnaissance des entreprises s'est traduit par des changements gratuits ou à faibles coûts pour des clients plus âgés, par exemple des allées vastes et non encombrées, des affiches en gros caractères, des toilettes accessibles, un bon éclairage et un personnel respectueux pour aider les personnes âgées.

Vaccin gratuit contre la grippe à forte dose

Un vaccin annuel contre la grippe constitue la meilleure défense contre cette maladie et ses complications. C'est la raison pour laquelle, au début de la saison de la grippe de 2018-2019, un vaccin contre la grippe à forte dose visant à protéger les personnes âgées sera disponible gratuitement dans le cadre du Programme d'immunisation contre la grippe de l'Ontario. Il y a plus de 18 000 visites à l'urgence en lien avec la grippe chaque année. On s'attend à ce que le vaccin contre la grippe à forte dose pour les aînés permette de limiter les visites à l'hôpital pour cette population. Pour cette saison-ci de la grippe, les personnes âgées de l'Ontario peuvent continuer de recevoir leurs vaccins chez leurs fournisseurs de soins primaires ou à leurs pharmacies locales.

Éducation accrue en matière de procuration

Une campagne d'éducation publique permettra de sensibiliser les personnes âgées à l'importance (et à la facilité) de signer une procuration, et de les encourager à choisir la personne qui peut prendre des décisions en matière de soins personnels et de finances en leur nom, au besoin. Plus d'un tiers des personnes âgées n'ont pas désigné une personne de confiance pour signer une procuration. Dans le cadre de cette campagne, des documents d'information accessibles et faciles à utiliser, notamment un document de procuration révisé et de l'information sur la façon d'éviter l'usage abusif d'une procuration, seront disponibles au ontario.ca/VieillirBien.

Élargissement des programmes de protection des consommateurs pour les personnes âgées

Le gouvernement lancera un programme pilote de protection des consommateurs visant à protéger l'argent durement gagné par les personnes âgées par l'éducation et la sensibilisation ainsi qu'au moyen de mesures d'aide et d'intervention améliorées pour les personnes âgées victimes d'arnaques ou de menaces pour les consommateurs. Malheureusement, les personnes âgées représentent un groupe clé ciblé pour les escroqueries visant les consommateurs.

Meilleure prévention des mauvais traitements envers les personnes âgées

Le gouvernement continuera de renforcer son travail visant à prévenir les mauvais traitements envers les personnes âgées et à y réagir. Les mesures comprendront l'éducation publique, la formation des fournisseurs de services, la recherche et une intervention communautaire améliorée pour mieux soutenir les adultes plus âgés victimes de mauvais traitements. En font également partie les efforts soutenus pour contrer la violence faite aux femmes plus âgées et appuyer les aînés dans les communautés autochtones. L'abus des personnes âgées est inacceptable. Les personnes âgées méritent de vivre en sécurité, sans à avoir peur dans leur propre foyer et leur collectivité.

SOUTENIR LES PERSONNES ÂGÉES VIVANT DE FAÇON AUTONOME DANS LA COLLECTIVITÉ



PHOTO OFFERTE PAR LA DR JENNIFER WALKER

Progrès à ce jour

- ✓ Élargissement du contrôle des loyers pour y inclure toutes les unités sur le marché locatif privé en Ontario, notamment les maisons de retraite
- ✓ Introduction de plus de 2 000 cours gratuits d'exercices physiques et de prévention des chutes pour les personnes âgées
- ✓ Investissement de 11,5 millions de dollars annuellement pour soutenir 263 centres de vie active pour personnes âgées dans l'ensemble de l'Ontario
- ✓ Investissement de 5 millions de dollars pour financer plus de 900 projets communautaires par l'entremise du Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des personnes âgées, qui a permis la participation de plus de 250 000 personnes âgées dans la province
- ✓ Établissement d'une protection réglementaire, notamment un projet de loi sur les droits des résidents des maisons de retraite

Les personnes âgées vivent plus longtemps et plus activement que jamais auparavant. Nombre d'entre elles demeureront autonomes dans leur propre foyer et dans leur collectivité, et plusieurs voudront de nouvelles occasions d'apprendre, de rencontrer de nouvelles personnes ou de planifier l'avenir. Les mesures suivantes aideront les personnes âgées à demeurer actives, en bonne santé et en contact avec les autres.



Profil

Elena a 68 ans et vit seule. Cette administratrice de bureau à la retraite s'adonne à divers passe-temps et fait du bénévolat auprès de jeunes immigrants. Elle a un budget serré et a bien envie de faire des rencontres et de rester active dans sa collectivité.*

* Les profils sont des composés développés uniquement à des fins d'illustration.

Davantage de centres de vie active pour personnes âgées

Le gouvernement ajoute 40 centres de vie active pour personnes âgées au réseau ontarien, qui en comportera plus de 300 partout dans la province. Ces carrefours communautaires populaires offrent aux personnes âgées une série de programmes sociaux, récréatifs et de mieux-être, ainsi que des services éducatifs et de soutien.

Davantage de possibilités d'engagement communautaire

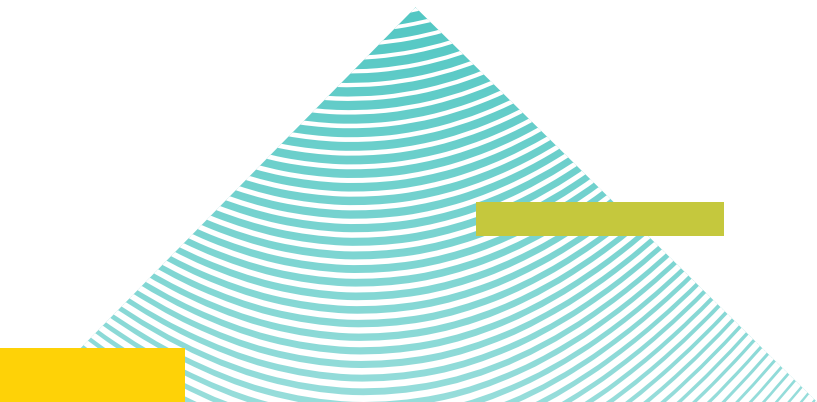
Le Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des personnes âgées de l'Ontario est élargi et amélioré pour soutenir de plus grands projets qui bénéficieront à davantage de personnes âgées à plus long terme. Depuis 2014, ce programme a permis de financer plus de 1 300 projets locaux dans des centaines de collectivités qui ont aidé plus de 435 000 personnes âgées à apprendre, à faire du bénévolat et à s'engager socialement.

Soutien des efforts déployés pour rester fort physiquement

Un style de vie actif permet de prolonger l'autonomie, et aide à composer avec des maladies chroniques et à prévenir d'autres problèmes de santé. Un nouveau volet récréatif à Vie active pour les personnes âgées, au titre du Fonds ontarien d'action communautaire pour les sports et les loisirs, offrira plus d'activités récréatives pour permettre à plus de 20 000 Ontariennes et Ontariens plus âgés de rester en bonne santé physique et mentale, de continuer de bouger et de réduire le risque de chutes.

Mobilisation des personnes âgées au moyen des arts

L'engagement dans les arts est reconnu pour donner des résultats positifs chez les personnes âgées, notamment réduire l'isolement, encourager la confiance en soi et créer un sentiment d'appartenance à une collectivité. Il a été démontré que la participation à des activités artistiques et à de l'art-thérapie est bénéfique tant pour les maladies physiques que cognitives associées au vieillissement. Le gouvernement créera un fonds pour soutenir un programme d'arts professionnels et d'art-thérapie pour les personnes âgées dans des milieux communautaires (comme les centres de vie active pour les personnes âgées), des maisons de retraite, des hôpitaux et des foyers de soins de longue durée, et renforcer la capacité des personnes âgées afin qu'elles s'investissent dans des organismes artistiques au sein de leur collectivité.



Aide aux personnes âgées à l'égard de la technologie

Le programme ontarien ChangeLeMonde lancera un projet spécial pour tisser des liens entre de jeunes bénévoles et des personnes âgées en vue d'aider celles-ci à mieux comprendre la technologie et de leur en faciliter l'usage. Il aidera à réduire l'isolement social des personnes âgées et favorisera les expériences de bénévolat significatives pour les jeunes.

Appui aux personnes âgées appelées à devenir des mentors

Un programme de mentorat entre aînés et jeunes sera introduit pour faciliter la création de liens et encourager le partage de connaissances entre générations. Un appui sera ainsi apporté à entre 20 et 30 projets partout dans la province.

Grâce au Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des personnes âgées, Habitat pour l'humanité a récemment reçu 8 000 \$ pour lui permettre d'élargir son programme de bénévolat et de faire participer 50 personnes âgées dans la région de Kingston à la construction de logements plus abordables dans leur collectivité.

Les liens sociaux se sont avérés essentiels pour la santé et le bien-être des personnes âgées. Celles qui entretiennent des relations et des liens étroits ont tendance à mieux composer avec les problèmes de santé et vivent moins de problèmes de santé mentale, comme la dépression. L'isolement social peut causer un risque physique et place les personnes âgées à risque accru de subir de la maltraitance.

La vaste majorité des personnes âgées sondées veulent vieillir dans leur propre foyer et dans leur collectivité. Toutefois, plus de la moitié de celles qui ont été sondées affirment déjà qu'elles auront besoin d'aide, au cours des cinq à dix prochaines années, en particulier par rapport à l'accès aux services et au transport, aux options de logement, au bien-être, aux liens sociaux et à l'engagement actif.

PERSONNES ÂGÉES AYANT BESOIN D'UN SOUTIEN ACCRU À LA MAISON ET DANS LEURS COLLECTIVITÉS





Profil

José a 72 ans. Il vit avec sa conjointe dans une petite maison à demi-niveaux depuis 25 ans. Il y a un mois, il a fait une chute qui a nécessité une chirurgie. Il a maintenant besoin de plus de soutien, mais pas au point de recevoir des soins de longue durée. Sa conjointe et lui s'inquiètent de ne pas pouvoir se permettre de vivre dans une maison de retraite, mais ils aiment le soutien et la collectivité que celle-ci leur offrirait. Pour l'instant, ils espèrent pouvoir accéder aux soins temporaires dont José a besoin à la maison et dans leur collectivité pour aider à sa guérison.

** Les profils sont des composés développés uniquement à des fins d'illustration.*

- ✓ Hausse de plus du double du financement des soins à domicile de 2003-2004 à 2017-2018, soit de 1,2 milliard à presque 3 milliards de dollars — financement accru des soins à domicile et en milieu communautaire, d'environ 250 millions de dollars par année depuis 2013
- ✓ Deux millions plus de visites de membres du personnel infirmier et de thérapeutes, et 12 millions plus d'heures de préposés aux services de soutien à la personne au cours des dix dernières années, permettant un meilleur accès aux soins infirmiers, à la physiothérapie, au soutien à la personne et aux personnes soignantes
- ✓ Établissement de programmes paramédicaux communautaires
- ✓ Soutien à la croissance des visites à domicile de médecins
- ✓ Augmentation du salaire minimum pour les préposés aux services de soutien à la personne, à 16,50 \$ l'heure
- ✓ Lancement d'une stratégie pour aider les personnes souffrant de démence ainsi que celles qui s'en occupent
- ✓ Instauration de la protection du travail et du congé pour les proches aidants et proposition du crédit d'impôt de l'Ontario pour les aidants naturels

La grande majorité des personnes âgées désirent vieillir dans leur propre foyer. Leur capacité de le faire en toute sécurité et de façon autonome peut dépendre de nombreux facteurs. Par exemple, certaines personnes âgées n'auront à la base aucun problème incapacitant, mais elles verront

peut-être leur santé décliner au fil du temps; d'autres entreront dans l'âge d'or avec des problèmes de santé ou des handicaps déjà existants. Beaucoup auront tôt ou tard besoin d'une forme d'aide, soit de membres de la famille ou d'amis, ou de mesures de soutien et de services de soins plus professionnels pour rester chez elles. Les mesures suivantes permettront de les soutenir.

Soutenir les collectivités de retraités se formant naturellement

Le gouvernement continuera de soutenir les collectivités de retraités qui se forment naturellement, comme des immeubles d'habitation ou des projets de logements, là où de nombreuses personnes âgées vivent déjà près les unes des autres. Les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) exploreront des façons de soutenir davantage les personnes âgées vivant près les unes des autres en offrant plus de services sur place pour répondre aux besoins des personnes âgées. Ces types de collectivités encouragent l'interaction sociale et luttent contre l'isolement, permettent aux résidents de rester plus longtemps chez eux et de profiter d'une meilleure qualité de vie et d'un niveau d'autonomie plus élevé. Les RLISS travailleront également à l'échelle locale pour soutenir les collectivités-amies des aînés de certaines origines ethnoculturelles pour veiller à ce que les bâtiments de ces collectivités fournissent les soins adaptés aux cultures.

Bien que l'âge ne définisse pas la santé, cette dernière a tendance à décliner avec l'âge, et les problèmes de santé deviennent plus communs et plus graves, en particulier chez les personnes âgées de 75 ans et plus.

Accroître l'accès aux soins de santé à domicile

Le gouvernement améliore l'accès des personnes âgées aux visites à domicile par des fournisseurs de soins de santé en élargissant le programme au-delà des médecins pour y inclure d'autres fournisseurs de soins de santé, notamment les travailleurs sociaux, les thérapeutes et le personnel infirmier. Ainsi, les personnes âgées n'ont pas à se déplacer autant qu'avant vers leur fournisseur de soins de santé quand elles sont malades, et elles peuvent prendre soin de leur santé dans le confort de leur propre foyer.

Accroître l'accès aux soins gériatriques

L'Ontario renforcera la capacité des travailleurs de la santé d'offrir des soins spécialisés en gériatrie en augmentant les possibilités de formation pour les fournisseurs de soins de santé, notamment les médecins, les préposés aux services de soutien à la personne et le personnel infirmier praticien.

Fournir davantage d'heures de soins à domicile

Le gouvernement élargit les soins à domicile partout en Ontario. Les personnes âgées qui ont besoin de soins à domicile bénéficieront d'une somme estimée à 2,6 millions d'heures supplémentaires cette année, y compris en préposés aux services de soutien à la personne, en soins infirmiers, en physiothérapie et en orthophonie, et en services de répit pour les aidants naturels.

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, 37 % des personnes âgées en Ontario ont déclaré souffrir d'une incapacité.

Parmi celles-ci, 32 % ont dit que l'incapacité était « légère », 20 % « modérée », 20 % « grave » et 28 % « très grave ».



Accroître le logement avec des services de soutien pour les personnes âgées

Le gouvernement fournit un soutien supplémentaire aux personnes qui quittent l'hôpital par l'octroi de plus de 500 places pour des soins transitoires. Ces places fourniront des services de soutien et de réadaptation à 1 700 personnes qui sont prêtes à quitter l'hôpital, mais ont besoin d'un appui supplémentaire avant de pouvoir rentrer chez elles. La province aide aussi les personnes âgées qui ont besoin d'une assistance pour recevoir leurs soins de santé ou effectuer leurs activités quotidiennes, comme prendre un bain ou préparer des repas, et qui n'ont pas les moyens de vivre de façon autonome. Pour ce faire, le gouvernement leur offre 200 nouvelles subventions pour un meilleur accès à des logements abordables ainsi qu'un soutien pour des soins à domicile et en milieu communautaire.

Accroître le soutien aux personnes soignantes

Un nouvel organisme provincial sera mis sur pied pour fournir aux personnes soignantes du soutien et des ressources, notamment un guichet unique d'information dans certains domaines, comme la formation dans diverses langues, les programmes locaux et le soutien par les pairs.

Rendre la qualité des soins plus constante

La province renforce les soins à domicile par l'adoption de nouvelles lignes directrices pour l'évaluation des soins à domicile. Ces lignes directrices prévoient également une planification fondée sur le niveau de soins dont la personne a besoin ainsi que la contribution des personnes soignantes. Elles apporteront plus de prévisibilité dans les heures de soins à domicile que les personnes âgées peuvent s'attendre à recevoir, en plus de favoriser l'obtention de soins plus appropriés et une plus grande uniformité dans la façon dont les services de soins à domicile sont offerts, quel que soit le lieu de résidence dans la province.



Aider les personnes qui souffrent de démence

La province investit plus de 100 millions de dollars pendant trois ans pour améliorer l'accès à des soins de qualité pour les personnes qui souffrent de démence et leurs partenaires en soins de santé. La première année de la stratégie en matière de démence de l'Ontario vise à élargir et à rehausser les services existants, comme les programmes communautaires spécialisés. Plus de 194 000 Ontariennes et Ontariens souffrent actuellement de démence, et on prévoit que ce nombre augmentera pour atteindre 300 000 au cours des deux prochaines décennies.

Oasis est une collectivité locale de personnes retraitées qui s'est formée naturellement dans un immeuble d'habitation à Kingston, en Ontario. Les personnes âgées résidentes l'ont développée elles-mêmes et gèrent maintenant tous les aspects des programmes, notamment les repas communautaires, les activités sociales, la présence d'un préposé aux services de soutien à la personne et un modèle de processus décisionnel participatif dans lequel toutes les personnes âgées peuvent s'exprimer.

Améliorer les soins autogérés

L'Ontario travaille à la création de nouveaux modèles de soins autogérés novateurs pour offrir aux clients admissibles et aux personnes soignantes plus de contrôle sur leurs propres soins. Cet aspect comprendra la mise sur pied d'une nouvelle organisation de services de soutien à la personne au début de 2018.

PERSONNES ÂGÉES AYANT BESOIN D'UN SOUTIEN INTENSIF





Profil

Wilfred a 89 ans. Ce mélomane aime être à l'extérieur. Il a besoin de soins de longue durée pour l'aider à composer avec ses problèmes physiques et cognitifs complexes causés par un grave accident vasculaire cérébral subi il y a cinq ans. Il n'a pas de famille ou d'amis de confiance pour l'aider à prendre des décisions ou à gérer ses affaires. Ses fournisseurs de soins remarquent aussi qu'il est aux prises avec des problèmes de comportement à mesure qu'évolue sa démence. Wilfred et ses fournisseurs de soins veulent faire en sorte qu'il puisse vivre aussi bien que possible dans le foyer de soins de longue durée qu'il considère comme son nouveau chez-soi, dans la collectivité où il a toujours vécu.*

* Les profils sont des composés développés uniquement à des fins d'illustration.

Progrès à ce jour

- ✓ Création de plus de 10 000 nouveaux lits de soins de longue durée et réaménagement de plus de 13 500 anciens lits de soins de longue durée d'octobre 2003 à octobre 2017
- ✓ Lancement d'un programme de subventions de 20 millions de dollars pour améliorer la protection contre les incendies dans les maisons de retraite au moyen de gicleurs d'incendie
- ✓ Ajout de 75 membres du personnel infirmier praticien dans les foyers de soins de longue durée dans l'ensemble de la province
- ✓ Investissements accrus dans le Soutien en cas de troubles du comportement en Ontario pour offrir des mesures d'appui accrues pour les résidents des foyers de soins de longue durée qui ont des comportements difficiles, comme la démence
- ✓ Ajout de près de 900 nouveaux membres du personnel spécialisés pour prendre soin des résidents aux prises avec des comportements réactifs
- ✓ Mise en œuvre de 11 unités spécialisées pour soutenir des résidents ayant des besoins complexes dans des foyers de soins de longue durée
- ✓ Augmentation du financement de 15 millions de dollars pour le soutien aux repas, notamment les repas ethnoculturels et les régimes particuliers
- ✓ Réduction de l'utilisation inappropriée d'antipsychotiques, la tendance de l'Ontario se situant sous la moyenne nationale depuis 2011-2012
- ✓ Réduction du nombre de résidents dans les foyers de soins de longue durée aux prises avec des contraintes physiques (6 %), plaçant l'Ontario sous la moyenne nationale de 7,4 %

Certaines personnes âgées ayant des besoins complexes causés par un déclin cognitif et physique ou ayant des problèmes comme la démence devront obtenir un soutien accru à mesure qu'elles vieilliront. Bon nombre d'entre elles auront besoin de soins continus et intensifs qui sont actuellement offerts dans les foyers de soins de longue durée.

Grâce aux investissements fructueux dans les soins à domicile et en milieu communautaire, les personnes âgées de l'Ontario sont admises dans des foyers de soins de longue durée plus tard que jamais auparavant, souvent avec plus de problèmes médicaux complexes et de besoins en soins. De plus, la diversité croissante des personnes âgées de l'Ontario signifie qu'une attention particulière est de mise aujourd'hui et dans le futur afin de mieux répondre à leurs différents besoins en matière de langue, de nourriture et de programmes.

Moderniser les foyers de soins de longue durée

L'Ontario soutient le réaménagement de plus de 30 000 lits de soins de longue durée existants dans plus de 300 foyers de soins de longue durée d'ici 2025, en éliminant toutes les chambres à quatre lits dans les foyers de soins de longue durée de la province. Les résidents bénéficieront d'un respect accru de la vie privée, d'un meilleur sommeil, de sûreté et de confort, ainsi que d'environnements qui permettent la prestation de meilleurs soins.

Réduire l'attente de soins de longue durée

Reconnaissant que la population de l'Ontario vieillit et fait augmenter la demande pour des soins de longue durée, la province créera 5 000 nouveaux lits de soins de longue durée d'ici 2022. Elle traitera en priorité le placement des personnes dont les besoins sont plus élevés ainsi que de celles dans les hôpitaux qui sont prêtes à être envoyées dans un foyer de soins de longue durée. De nouveaux lits qui répondent à des besoins culturels particuliers, notamment ceux de populations autochtones, seront également traités en priorité. Au cours de la prochaine décennie, le gouvernement créera plus de 30 000 nouveaux lits de soins de longue durée afin de suivre le rythme des besoins grandissants et changeants d'une population vieillissante. Ces nouveaux lits s'ajouteront aux 30 000 lits existants en train d'être réaménagés, dont il a été fait mention ci-dessus. Du travail de planification supplémentaire devra être fait avec le secteur des soins de longue durée pour répondre à cet engagement à long terme.

Accroître les effectifs et le soutien dans les soins de longue durée

Le gouvernement reconnaît que les besoins des résidents des foyers de soins de longue durée deviennent plus complexes. C'est la raison pour laquelle il augmentera la moyenne provinciale à quatre heures de soins quotidiens directs

par résident par jour, une fois la mise en œuvre progressive terminée, pour veiller à ce que les résidents des foyers de soins de longue durée en Ontario reçoivent des soins de qualité supérieure. Un total de 15 millions d'heures supplémentaires en soins infirmiers, en soutien personnel et en soins thérapeutiques pour les résidents des foyers de soins de longue durée en Ontario sera donc nécessaire. Le gouvernement veillera aussi à ce que le personnel de tous les foyers de soins de longue durée dans la province ait reçu une formation spécialisée en soutien comportemental ainsi qu'en soins palliatifs et de fin de vie.

Il faudra poursuivre la discussion et la planification sur la meilleure façon de pourvoir les postes à doter pour répondre le mieux possible aux besoins divers et médicalement complexes des résidents. En outre, les défis relatifs à la disponibilité des ressources humaines pour les gens qui prodiguent des soins pour personnes âgées, en particulier dans les foyers de soins de longue durée et les soins à domicile, exigent une attention accrue. Le gouvernement a l'intention de fournir d'autres détails sur les résultats de ces discussions dans le cadre du budget de 2018.

Tant les résidents que le personnel tireraient parti d'une augmentation d'effectifs (p. ex. flexibilité accrue pour la distribution des repas, habillage et bain à l'heure qui convient au résident, réduction de la réadmission à l'hôpital à cause de problèmes mineurs pouvant être traités au foyer, amélioration de la qualité de travail pour le personnel, et réduction de la prise inappropriée d'antipsychotiques, des chutes, d'usages restreints, des plaies de pression, de la douleur et de la dépression).*

Encourager l'innovation dans les soins de longue durée

L'Ontario met en place des technologies novatrices dans tous les foyers de longue durée pour permettre la création d'un système modernisé et efficace. Tous les foyers de soins de longue durée sont donc dotés d'outils de soutien clinique électroniques pour s'assurer que des soins standardisés de qualité supérieure sont offerts aux résidents avec une série de diagnostics complexes. La province a l'intention de miser sur l'innovation en mettant en place des consultations virtuelles pour des ressources spécialisées, comme la pharmacie.

Offrir des soins de longue durée appropriés culturellement

En consultation avec les fournisseurs de soins de longue durée ainsi que les résidents et leurs familles, l'Ontario accroîtra l'accès à des foyers adaptés sur le plan culturel ainsi qu'à des mesures de soutien à domicile, notamment en ce qui concerne la préparation de repas appropriés culturellement et un soutien dans la langue de choix du résident.

* Il s'agit des indicateurs de qualité d'un rapport public de Qualité des services de santé Ontario.

Renforcer la sécurité pour les résidents des foyers de longue durée

Le gouvernement s'est engagé à veiller à la sécurité et à la sûreté des résidents des foyers de soins de longue durée. C'est la raison pour laquelle, le 27 septembre 2017, il a présenté le projet de loi 160, *Loi de 2017 renforçant la qualité et la responsabilité pour les patients*. S'il était adopté, ce projet renforcerait l'inspection des soins de longue durée et le cadre de mise en application.

Protéger les personnes âgées vulnérables

Le Bureau du Tuteur et curateur public (BTCP) de l'Ontario joue le rôle de curateur public pour plus de 13 500 adultes frappés d'incapacité mentale, et touche la vie de plus de 50 000 citoyens les plus vulnérables de l'Ontario. Pour mieux protéger les intérêts de ces citoyens, le gouvernement renforcera le BTCP en améliorant son offre de service à la clientèle grâce à la création d'un InfoCentre, à une meilleure gestion de l'information et à une prestation de services modernisée. Ces mesures permettront de soutenir l'augmentation prévue du volume et de la complexité de cas. Elles garantiront aussi qu'à mesure qu'augmentent les demandes des clients en lien avec la population vieillissante, le BTCP continuera de respecter ses normes de service et les exigences législatives.

Améliorer les soins en fin de vie

L'Ontario s'allie aux collectivités locales afin de construire plus de lits de soins palliatifs dans la province, ce qui permettra d'offrir chaque année des soins palliatifs et en fin de vie empreints de compassion à plus de 2 000 personnes supplémentaires et à leurs proches, plus près de leur domicile.

ATTEINDRE LA VISION

Vieillir en confiance constitue un plan conçu en Ontario. Il s'agit d'une autre étape importante dans l'engagement continu du gouvernement à soutenir les personnes âgées pour qu'elles demeurent autonomes, en bonne santé et actives, en sécurité et en contact avec les autres.

Chaque initiative vise à répondre aux défis ou à saisir les occasions que présente une société vieillissante. Notre objectif est de faire en sorte que l'Ontario reste le meilleur endroit au monde où vieillir.



Questions de discussion sur la capacité et les effectifs des soins de longue durée

Nous voulons continuer de renforcer la qualité et la disponibilité du soutien intensif aux personnes âgées qui en ont besoin. Aussi, vos commentaires nous sont précieux et nous aimerions connaître vos expériences et perspectives.

Capacité et infrastructure

1. Comment faire en sorte qu'il soit viable pour les foyers de soins de longue durée plus petits de rester dans leur collectivité plutôt que de fusionner dans des installations plus grandes?
2. Que faire pour assurer l'abordabilité des foyers de soins de longue durée afin qu'ils restent dans des endroits où les coûts fonciers sont élevés et y prennent de l'expansion?
3. Qu'est-ce qu'une distance raisonnable pour les familles qui doivent voyager pour visiter leurs êtres chers dans des foyers de soins de longue durée?
4. Actuellement, la plupart des foyers de soins de longue durée sont des bâtiments indépendants. L'idéal serait-il que les foyers de soins de longue durée fassent partie de la collectivité élargie (c'est-à-dire un carrefour) et qu'ils partagent leurs locaux avec des cliniques de santé communautaire, des maisons de retraite/habitations pour aînés, des centres de vie active pour personnes âgées, des garderies, etc.?
5. Maintenant que la province crée une nouvelle capacité, que peut-on faire pour s'assurer qu'elle construit les foyers de soins de longue durée qui répondront aux besoins sociaux et médicaux, tant pour les résidents d'aujourd'hui que ceux de demain? Comment garantir davantage de lits pour les personnes qui ont besoin de soins spécialisés, par exemple les résidents qui souffrent de démence ou qui ont besoin de dialyse au quotidien?
6. Tandis qu'une nouvelle capacité est en voie de développement, les Ontariennes et les Ontariens veulent-ils que leur gouvernement ait accès à d'autres modèles de soins de longue durée, puis les évaluent, notamment les soins autogérés, le Program of All-Inclusive Care for the Elderly (PACE) et l'utilisation accrue d'une capacité transitionnelle?
7. Comment trouver un équilibre entre le désir du système de soins de santé de placer les gens dans l'environnement le plus approprié, aussi efficacement que possible, et le désir des Ontariennes et des Ontariens d'avoir une grande variété de choix par rapport à leur foyer de soins de longue durée?

Qualité et dotation en personnel

8. Comment parvenir à renforcer la qualité des soins tout en réduisant le fardeau de la production de rapports que supportent les foyers de soins de longue durée?
9. Quelle a été votre expérience relativement à l'accès au soutien intensif ou aux soins de longue durée que vous ou vos êtres chers avez reçus?
10. Comment évaluer la qualité des services auxquels vous ou vos êtres chers avez accès?
11. Si le choix vous était offert, préféreriez-vous aller dans un foyer avec du soutien aux soins spécialisés éloigné de votre collectivité? Ou dans un foyer sans ce soutien, mais proche de votre collectivité?
12. Comment encourager les fournisseurs de services à soutenir la diversité, notamment en offrant des services dans des langues autres que l'anglais? La technologie pourrait-elle permettre d'atteindre cet objectif?
13. Comment déterminer la combinaison (ou les combinaisons) d'aptitudes au risque pour les besoins médicaux et socialement complexes de plus en plus nombreux des résidents de foyers de soins de longue durée de l'Ontario?

14. Comment parvenir à mieux planifier un cheminement de carrière en soins de santé pour les personnes âgées et à encourager les gens à choisir cette option, en plus de soutenir le recrutement et le maintien de travailleurs en soins de longue durée et à domicile?
15. Quel rôle le bénévolat joue-t-il dans les soins de longue durée et à domicile? Comment peut-on mieux tirer parti de l'énergie des jeunes pour lutter contre le risque de l'isolement?

Vos perspectives et vos expériences permettront au gouvernement d'élaborer un plan solide afin d'améliorer la qualité et la disponibilité d'un soutien intensif pour les personnes âgées qui en ont besoin, et de s'assurer que les résidents des foyers de soins de longue durée ont accès à une moyenne de quatre heures de soins directs chaque jour. Nous accueillons toutes les idées, notamment sur les sujets qui n'ont pas été abordés dans les questions ci-dessus. Veuillez envoyer vos commentaires à **LTC.Info@ontario.ca**





ontario.ca/VieillirBien